

**Compte rendu du Conseil Communautaire du 20 avril 2011**  
à 15h00 à PREUILLY SUR CLAISE

L'an deux mille onze, le vingt avril, à 15h00, à Preuilly-sur-Claise, le Conseil Communautaire de la Touraine du Sud, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HENAUULT.

**NOMBRE DE DELEGUES**  
En exercice : 60

**PRESENTS :** Mme BRAULT, M. MARCHAIS, M. CHEVREUIL, Mme MANGIN d'OUINCE, Mme DE CROUY CHANEL, Mme SCHULER, Mme BUZELAY, M. ROUSSEAU, M. BOIS, Mme PETIT, M. DUSSEAUX, Mme LIGAUD, M. SALAIS, M. MOREVE, M. BOISBOURDIN, M. JOUZEAU, Mme ARQUEZ, M. GUICHARD, M. ARNAULT, Mme GAULTIER, M. MAIRE, M. COURCOUL, M. VILLERET, M. ROBERT, Mme BRUNEAU, Mme HOUDAYER, M. HENAUULT, Mme BRECHET, Mme DALLE, Mme LOUAULT, M. DECHARTE, M. BARBIER, M. MEREAU, M. FRENEE, M. ANTIGNY, M. VERNEAU, M. LEFEBVRE, M. BRAULT, Mme PORCHER, M. GUYOT, M. THENON, M. CHARRIER, M. ROBIN, M. NEAU, M. BAISSON, M. BOURDREZ, M. DESMEE, M. NOUANT, Mme BRAULT, M. CHARTIER, M. BASTARD, Mme ENARD, M. PERIVIER.

**ABSENTS REMPLACES :** M. BONNIN (MME BUZELAY), M. JOANNES (MME BRECHET), M. GUILLOT (MME DALLE), MME CHOMAUD (MME PORCHER), MME PASQUIER (M. BOURDREZ), M. LACOUR (M. NOUANT), M. BRAULT (Mme ENARD).

**ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :** MME JULIEN (M. HENAUULT).

**ABSENTS EXCUSES :** M. LOISEAU, M. MAURICE, M. GERVAIS, Mme MARCHET, M. DETOT, M. DUBUS.

M. COURCOUL est élu secrétaire de séance.

**Compte-rendu de la réunion précédente :** Le compte-rendu n'ayant pas encore été validé par le secrétaire de séance, il sera transmis au Conseil dès réception

M. Hénault ouvre la séance qui sera principalement consacrée au vote des taux de la nouvelle fiscalité ainsi qu'au vote des budgets primitifs.

**CULTURE**

- convention culturelle 2011.

Monsieur le Président présente les propositions de la commission culture quant à la convention culturelle 2011:

Manifestations	Organisateur	Date de la manifestation	Coût de l'opération	Participation CG	Participation CCTS	Participation CG + CCTS
festival Barroudeurs	comité des fêtes	02/07/2011	6 350 €	500 €	650 €	1 150 €
festival banana partie	asso dancing des voyageurs	le 23/24/25 septembre 2011	10 400 €	1 000 €	900 €	1 900 €
Concert petites Orgues	COMITE DES FETES/CHARNIZAY	12/08/2011	2 150 €	200 €	400 €	600 €
conte musical	comité des fêtes chaumussay	01/03/2011	760 €	350 €	0 €	350 €
Printemps des poètes	Commune de DESCARTES	04/03/2011	2 350 €	500 €	500 €	1 000 €
Descartes au fil des jardins et des arts	Commune de DESCARTES	05/06/2011	7 750 €	1 500 €	2 500 €	4 000 €
spectacle pour enfants	Commune de DESCARTES	5/2011	1 150 €	250 €	250 €	500 €
Lire en fête	Commune de DESCARTES	10/2011	1 150 €	250 €	250 €	500 €
20 ans de l'école de musique	Commune de DESCARTES	6/2011	26 526 €	2 000 €	10 000 €	12 000 €

35ème salon artistique	groupe artistique de Descartes	06/03/au 20/03/2011	5 400 €	300 €	300 €	600 €
Théâtre des balcons	ASSOCIATION CRESCENDO FERRIERE LARCON	saison 2011	12 100 €	2 000 €	2 500 €	4 500 €
Festival l'art et Lard	COMITE DES FETES LE PETIT PRESSIGNY	09/10/2011	5 180 €	1 000 €	1 500 €	2 500 €
concerts château du châtelier	association les amis du châtelier	saison 2011	4 463,00 €	732 €	731 €	1 463 €
concert d'harmonium	comite des fêtes+commune saint flovier	01/06/2011	2 130,00 €	500 €	500 €	1 000 €
Concert Yzeures n'rock	asso Yzeures n' rock	29/30/31 juillet	85 247 €	8 000 €	5 000 €	13 000 €
liseurs d'Yzeures	liseurs d'Yzeures	02 et03 juillet	6 300 €	2 000 €	750 €	2 750 €
Cinéma de plein air	CCTS		8 120 €	1 500 €	3 220 €	4 720 €
Résidence d'auteur	CCTS		1 500 €	500 €	1 000 €	1 500 €
<b>TOTAL</b>			<b>189 026 €</b>	<b>23 082 €</b>	<b>30 951 €</b>	<b>61 733 €</b>

M. HENault remarque que l'implication de la CCTS dans l'animation sur le territoire s'accroît ; cela représente un effort d'environ 2 €/habitant. Il précise que, comparé à la mise en place d'une politique culturelle portée par la communauté, l'effort financier reste raisonnable.

POUR	51
CONTRE	0
ABST°	0

## TOURISME

- Modification de la régie de recettes de l'office de tourisme du Grand-Pressigny

M. HENault rappelle que le vol subi à l'office a montré la nécessité de transformer la régie de recettes en régie d'avances et de recettes.

Cela permettra de payer les producteurs qui mettent leurs produits en dépôt-vente.

M. le Président demande au Conseil de l'autoriser à annuler la régie existante et à créer cette nouvelle régie, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2011.

POUR	51
CONTRE	0
ABST°	0

- Création d'une régie de recettes à l'office de tourisme de DESCARTES

M. HENault précise que suite à la mutation en début d'année de Mme Daisy ESPOSITO, agent culturel à l'Office de Tourisme de Descartes il est nécessaire de créer une sous régie de recettes pour la vente de produits touristiques.

M. le Président demande l'autorisation de créer la sous régie.

POUR	51
CONTRE	0
ABST°	0

M. FLEURY, Trésorier de Descartes, confirme la valeur de la méthodologie proposée.

- Encaissement d'un chèque d'assurance

Suite au vol, l'assureur propose de rembourser la CCTS pour les frais de réparation engagés. Il est proposé d'autoriser le Président à encaisser ce chèque (592,02 €).

POUR	51
CONTRE	0
ABST°	0

- Subvention de la course cycliste départementale de la GUERCHE

Monsieur le Président fait état d'une demande de subvention formulée par la commune de la Guerche pour l'organisation d'une course cycliste.

La commission tourisme a au cours de sa dernière réunion refusé cette subvention arguant de son caractère non communautaire.

M. le Président indique que les élus de la Guerche ont précisé leur demande, indiquant notamment qu'il s'agit de l'organisation d'un championnat départemental.

M. HENAULT rappelle que dans ce cadre, la manifestation serait d'intérêt communautaire et donc éligible à une intervention de la CCTS.

Il précise que la demande porte sur 300 € et demande aux élus de se prononcer sur cette subvention.

POUR	51
CONTRE	0
ABST°	0

ARRIVÉE de M. BRAULT

## ENVIRONNEMENT

- Rivières / travaux 2011 – 2012 / Choix des entreprises.

M. Guyot, Président de la Commission d'appel d'offres présente les propositions de la commission, réunie le 18 avril 2011.

LOT	Dénomination	Entreprise	Montant minimum HT	Montant maximum HT
1	Restauration de la végétation et gestion des embâcles.	Lot classé infructueux. (propositions des entreprises trop éloignées des estimatifs.)	/	/
2	Abattage des peupliers	CHOGNOT-Charente Maritime	74 000,00 €	124 000,00 €
3	Fourniture de matériaux pierreux et restauration du lit	VARVOUX-Beaumont Village	200 000,00 €	334 000,00 €
4	Arrachage de la jussie	FOUGERE-Charente Maritime	30 000,00 €	50 000,00 €
5	Pose de clôtures et aménagements d'abreuvoirs	ORCHIS-Loches	24 000,00 €	40 000,00 €

M. Guyot précise que le lot 1 a été déclaré infructueux au vu de la différence entre les estimations et les prix proposés.

Il propose donc de passer en négociation avec les trois entreprises ayant obtenues les meilleures notes.

Monsieur le Président sollicite l'autorisation de signer les actes correspondants

POUR	52
CONTRE	0
ABST°	0

ARRIVÉE DE M. PERIVIER

## ADMINISTRATION GENERALE

- Changement d'un délégué de la commune de Tournon-St-Pierre.

Monsieur le Président informe le Conseil que la Commune de Tournon-saint-Pierre a délibéré le 21 mars pour élire M. Dominique NOUHANT comme délégué titulaire et M. Willy DUBUS comme délégué suppléant.

Il demande au Conseil de prendre acte de ce choix.

POUR	53
CONTRE	0
ABST°	0

M. HENAUT souhaite la bienvenue à M. Nouhant.

### ARRIVÉE DE M. VILLERET

## HABITAT

- PLH / adoption de la modification n°1

Au cours de l'année 2010, à la demande de deux communes, une procédure de modification du PLH a été initiée pour augmenter les prévisions de production de logement.

Pour rappel, sur la CCTS, le PLH deviendrait :

Communes	Accession pavillonnaire	Promotion non aidée	Locatif aide publique	TOTAL	moyenne annuelle
Abilly	20	4	6	<b>30</b>	5
Barrou	9	6	2	<b>17</b>	3
Betz le Château	12	0	0	<b>12</b>	2
Bossay	2	0	0	<b>2</b>	0
Boussay	6	0	0	<b>6</b>	1
La Celle Guenand	6	0	0	<b>6</b>	1
<b>La Celle St Avant</b>	<b>36</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>54</b>	<b>9</b>
Chambon	9	0	1	<b>10</b>	1,5
Charnizay	4	3	0	<b>7</b>	1
Chaumussay	5	0	1	<b>6</b>	1
Ferrière Larçon	6	0	0	<b>6</b>	1
La Guerche	6	0	0	<b>6</b>	1
Le Gd Pressigny	7	0	0	<b>7</b>	1
Descartes	52	12	22	<b>86</b>	14
Neuilly-le-Brignon	6	0	1	<b>7</b>	1
Paulmy	12	0	0	<b>12</b>	2
Le Pt Pressigny	2	4		<b>6</b>	1
<b>Preuilly</b>	<b>50</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>75</b>	<b>12,5</b>
St Flovier	8	0	0	<b>8</b>	1
Tournon St Pierre	5	3	2	<b>10</b>	2
Yzeures	40	12	28	<b>80</b>	13
<b>TOTAL</b>	<b>303</b>	<b>68</b>	<b>82</b>	<b>453</b>	<b>63,5</b>

Considérant l'acceptation expresse ou tacite de toutes les communes de la CCTS, Monsieur le Président propose au Conseil de valider définitivement cette nouvelle programmation et d'en informer les services compétents.

POUR	54
CONTRE	0
ABST°	0

## RELAJ DES SERVICES PUBLICS

- Création d'une régie de recettes.

M. HENAUULT informe les élus que dans le cadre des services offerts aux usagers du RSP (photocopies notamment), il est nécessaire de créer une régie de recettes. Il est proposé de nommer Mme BAERENZUNG comme régisseur.

M. le Président demande aux élus de valider cette création

POUR	55
CONTRE	0
ABST°	0

- Travaux / avenants au marchés de travaux.

M. GUYOT, président de la CAO présente les différents devis proposés par les entreprises correspondant aux travaux supplémentaires pour le RSP du Grand-Pressigny.

Lots	Entreprise	Travaux	Montants TTC
3	DOUDY	Tranchée EDF	+697,08 €
7	Boussiquet	Raccordement couverture voisin	+1 376,02 €
16	BTS Travaux publics	Espaces verts	-319,16 €

Monsieur le Président demande au Conseil de l'autoriser à signer les avenants.

POUR	55
CONTRE	0
ABST°	0

- Choix de l'entreprise pour la fourniture du matériel informatique.

Monsieur le Président présente les différents devis reçus. Il propose de retenir l'entreprise ayant formulé la meilleure offre, soit :

- SUD TOURAINE INFORMATIQUE : 4 343,06 € TTC

Il sollicite l'autorisation de signer le devis correspondant.

POUR	55
CONTRE	0
ABST°	0

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- CHAMBON / devis travaux supplémentaire.

M. BARBIER présente un devis de l'entreprise Joubert pour différents travaux supplémentaires pour 420,95 € HT, correspondant à des travaux d'électricité.

Il demande aux élus d'autoriser le Président à signer ce devis.

POUR	55
CONTRE	0
ABST°	0

## MAISONS MEDICALES

- DESCARTES / devis de raccordement au réseau d'eaux usées.

Monsieur le Président présente le devis du SIVOM de Descartes pour le raccordement de la MPS au réseau d'eaux usées qui s'établit à 3 389,04 € TTC.

Il demande à M. MEREAU, Président dudit syndicat de ne pas participer au vote.

Il demande ensuite au Conseil de bien vouloir l'autoriser à signer le devis correspondant.

POUR	54
CONTRE	0
ABST°	0

## FINANCES

- Budgets primitifs 2011.

En pièce jointe (annexe 1), vous trouverez le détail des différents budgets primitifs de la CCTS. La Commission des finances s'est réunie sur ce thème le 11 avril dernier.

Sur le vote du budget principal, un débat s'est engagé sur la baisse importante de la DGF au titre de 2011.

M. Letourneux explique qu'une des causes réside dans la faiblesse du coefficient d'intégration fiscale de la CCTS.

M. HENault rappelle que le Conseil a déjà eu ce débat au cours des orientations budgétaires. Il apparaît qu'il va s'avérer nécessaire d'adopter une vraie stratégie de relèvement du CIF.

Celle-ci passera sans aucun doute par une réelle évaluation des prochains transferts de compétence.

M. MAIRE souhaite qu'un comité de réflexion soit créé sur ce sujet. Selon lui, il est dommage de continuer à voir la DGF baisser, et donc les ressources de la CCTS, sans que rien ne soit au moins étudié.

M. HENault partage cette remarque. Il indique que le calcul de la DGF est complexe et qu'il sera sans doute nécessaire de se faire accompagner pour définir au mieux les impacts des stratégies qui pourraient être étudiées par la Communauté.

M. GUYOT remarque également que la part des recettes fiscales de la Communauté dans le total des ressources diminue. En effet, beaucoup des nouvelles recettes sont fixées par l'Etat.

De plus, il indique que les compensations de l'Etat, mises en place pour garantir les ressources des communautés, sont parmi les plus importantes des EPCI d'Indre-et-Loire.

Il précise que ces compensations sont garanties pour 5 ans. Ensuite, elles seront sans doute intégrées dans la DGF, donc soumises à variation.

- Vote des durées d'amortissement des investissements.

Des opérations d'investissement réalisées et terminées en 2010 doivent être amorties comme suit :

### Budget Principal

N° compte	Intitulé	Montant	Durée proposée
21311	Bâtiment CCTS	267 732,50 €	30 ans
2182	Véhicule communautaire C3	10 500,00 €	10 ans
2182	Véhicule communautaire BERLINGO	13 479,76 €	10 ans
2182	Véhicule communautaire RENAULT	13 215,50 €	10 ans
2183	PC Portable+licence	1 170,88 €	5 ans
1316	Subvention restauration de la Claise	27 177,30 €	10 ans

Messieurs THENON et NOUHANT s'étonnent de la durée d'amortissement prévue pour le véhicule C3 et pour l'ordinateur portable.

Ils souhaitent que pour le C3, la durée d'amortissement soit ramenée à 5 ans, compte-tenu du fait que c'est un véhicule d'occasion.

En ce qui concerne l'ordinateur portable, une durée de 3 ans leur semble plus appropriée.

M. HENault rappelle que ces durées sont celles conseillées par le Code Général des Collectivités territoriales, mais que rien ne s'oppose à les modifier.

Compte-tenu du fait que les budgets primitifs ont été réalisés avec les durées susmentionnées, M. le Président leur propose de laisser les durées en l'état. Elles seront réajustées au cours d'un prochain Conseil.

### **Budget Activités Commerciales**

<b>N° compte</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Durée proposée</b>
2132	Bâtiment MAUBERT DESCARTES	127 896,24 €	15 ans
2132	Epicerie Betz le Château	82 133,36 €	30 ans
2132	Epicerie la Celle Guenand	40 923,26 €	15 ans
2132	Bâtiment Bernard BETZ	154 842,77 €	15 ans
2152	Candélabre zone du rond	1 215,10 €	2 ans
1312	Subvention épicerie la Celle Guenand	24 900,00 €	30 ans
1312	Subvention épicerie Betz	34 926,81 €	30 ans
1312	Subvention Bâtiment Bernard	37 500,00 €	15 ans
1312	Subvention Bâtiment MAUBERT	31 600,00 €	15 ans
1313	Subvention extension ZI les Morinières DESCARTES	67 150,00 €	10 ans
1318	Subvention épicerie la Celle Guenand	11 161,48 €	30 ans

### **Budget Office de Tourisme**

<b>N° compte</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Montant</b>	<b>Durée proposée</b>
2031	Boucles cyclos	2 583,36 €	5 ans
2131	Bâtiment Office Communautaire	402 318,03 €	30 ans
2184	Matériel Office Communautaire	8 632,58 €	5 ans
2184	Matériel Office Communautaire	1 943,30 €	1 an
2184	Panneaux forêt TOURS-PREUILLY	4 003,00 €	5 ans
2184	Circuit préhistoire	1 907,62 €	5 ans
2184	Boucles cyclos	5 990,44 €	5 ans
1312	Subvention Office de Tourisme	6 497,53 €	30 ans
1313	Subvention Office de Tourisme	154 429,00 €	30 ans
1316	Subvention Office de Tourisme	2 660,00 €	30 ans

## **QUESTIONS DIVERSES**

Points supplémentaires :

- *MPS St-Flovier / achat du terrain.*

Monsieur le Président précise que le projet de construction d'une maison médicale à Saint Flovier est en cours et que le lieu d'implantation a été trouvé.

Le terrain qui serait acheté par la CCTS correspond à la parcelle E 527.

La commune de Saint Flovier propose de vendre ce terrain à la CCTS au prix de 10 000,00 € hors frais de notaire

Monsieur le Président demande au Conseil de l'autoriser à signer cette acquisition, qui serait régularisée auprès de l'étude de Maître Robin, notaire à Preuilly sur Claise.

POUR	55
CONTRE	0
ABST°	0

- MPS Descartes / avenant au contrat de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le Président indique que dans le cadre de la demande de subvention au titre du CPER, il convient d'acter les nouveaux honoraires du maître d'œuvre associés à la nouvelle estimation des travaux. Il précise que le taux d'honoraire reste inchangé. Il demande au Conseil de l'autoriser à signer cet avenant.

POUR	55
CONTRE	0
ABST°	0

- Syndicat de l'Esves / Election d'un remplaçant de M. Pineau, démissionnaire.

Monsieur le Président présente la démission de M. PINEAU, délégué de la CCTS au syndicat de l'Esves.

M. JOUZEAU propose sa candidature pour remplacer M. PINEAU.

M. le Président demande au Conseil de se prononcer sur la candidature de M. JOUZEAU comme nouveau délégué au Syndicat de l'Esves.

POUR	55
CONTRE	0
ABST°	0

- Vote des taux de fiscalité directe.

Monsieur le Président rappelle aux Conseillers Communautaires que la réforme fiscale entraîne la modification des ressources de la Communauté de Communes.

De ce fait, le Conseil aura à voter le taux des taxes suivantes :

- Taxe d'Habitation (TH),
- Taxe sur le Foncier Bâti (TFB),
- Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB),
- Taxe de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

En ce qui concerne la TH, TFB et la TFNB, Monsieur le Président précise que le transfert de la part départementale de ces taxes fait que les services fiscaux ont calculé un taux de référence.

Monsieur le Président propose donc les taux des différentes taxes. Il propose également de ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants du territoire et donc de ne pas les faire varier :

TAXE	Bases	Taux transféré	Variation proposée	Produit attendu
TH	14 538 000 €	8,73 %	0,00 %	1 269 167,00 €
TFB	11 326 000 €	0,00 %	0,00 %	0,00 €
TFNB	2 082 000 €	1,81 %	0,00 %	37 684,00 €
CFE	2 469 000 €	21,38 %	0,00 %	527 872,00 €

Monsieur le Président propose aux élus de reconduire les taux ainsi proposés.

POUR	55
------	----

CONTRE	0
ABST°	0

Monsieur le Président indique que les travaux de remise à niveau des futurs locaux communautaires touchent à leur fin. Il propose donc aux élus de se rendre sur place afin de mesurer l'amélioration des conditions de travail des agents de la CCTS.

- Informations.

Monsieur le Président propose aux élus que le prochain Bureau Communautaire se tienne le 01 juin 2011 dans les nouveaux locaux de la CCTS.

M. HENault précise que l'inauguration du Relais des Services Publics de Preuilly sur Claise aura lieu le 23 juin 2011 à 17h00.

**L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion à 17h30**

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.*

Pour extrait conforme

Fait à Preuilly-sur-Claise, le 20 avril 2011

Le Président,  
Gérard HENault.

**Annexe 1**

**Vote des Budgets Primitifs 2011**

Monsieur le Président présente les budgets primitifs, tenant compte des orientations budgétaires lors du Conseil Communautaire du 09 mars 2011.

Le budget Principal s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	7 369 228,10 €
	Recettes	7 369 228,10 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	2 984 499,11 €
	Recettes	2 984 499,11 €

Le budget Annexe Office de Tourisme s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	363 710,88 €
	Recettes	363 710,88 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	157 609,39 €
	Recettes	157 609,39 €

Le budget Annexe Activités Commerciales s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	539 958,55 €
----------------	----------	--------------

	Recettes	539 958,55 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 940 902,71 €
	Recettes	1 940 902,71 €

Le budget Annexe Ordures Ménagères s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	1 370 201,37 €
	Recettes	1 370 201,37 €

Le budget Annexe Relais des Services Publics s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	92 200,09 €
	Recettes	92 200,09 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	278 363,99 €
	Recettes	278 363,99 €

Le budget Annexe lot « Bois de la ré » s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	67 703,12 €
	Recettes	67 703,12 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	67 703,12 €
	Recettes	67 703,12 €

Le budget Annexe lot « les Morinières » s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	526 000,00 €
	Recettes	526 000,00 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	316 000,00 €
	Recettes	316 000,00 €

Le budget Annexe lot « le Val au Moine » s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	690 466,31 €
	Recettes	690 466,31 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	264 077,80 €
	Recettes	264 077,80 €

Le budget Annexe lot « zone du rond » s'équilibre de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT	Dépenses	410 868,04 €
	Recettes	410 868,04 €

INVESTISSEMENT	Dépenses	349 539,24 €
	Recettes	349 539,24 €

Monsieur le Président propose aux élus d'accepter les Budgets Primitifs présentés. L'ensemble des budgets a été voté à l'unanimité des membres présents.

POUR	55
CONTRE	0
ABST°	0

